



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine Mohawk Park				
Date	26 décembre 2022	Heure de départ	13 h 00		
Conditions météorologiques	Averses de neige intermittentes (Temp. : -7 °C)	Ventoux :	19 km/h Ouest		
État de la piste	Rapide (Variante 0 s)				
Nombre de courses	12	Courses de qualification	S.O.	Inscriptions totales 131	
Total des paris mutuels	\$ 4,465,835				
Contact vétérinaire	Y	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Fred Brethour	Juge associé John Dorion	Juge associé Gunnar Lindberg
--------------------------------------	------------------------------------	----------------------------------------

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

Finale de la série *Niagara Pacing* – Pouliches de 3 ans (Course 2)

Finale de la série *Valedictory Pacing* – Poulains et hongres de 3 ans (Course 9)

Chris Christorou a été autorisé à se retirer de trois courses ce soir
(Courses 1, 5 et 6).

Trevor Henry a été autorisé à se retirer de onze courses
(Courses 1 à 8, 10, 11 et 12).

Bob McClure a été autorisé à se retirer des neuf courses
(Courses 2 à 5, 7, 8, 10, 11 et 12).

Trois retraits liés à la météo ont été effectués aujourd'hui.

L'entraîneur, Jay Polifroni, a été jugé coupable d'avoir enfreint la règle de la CAJO 20.03.0(i), pour avoir provoqué une erreur d'écurie pour le cheval, "Malvolio", qui a été par conséquent retiré de la Course 3. Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$100. Décision #1997613

Dans la Course 3, déroulée le 19 décembre 2022, le conducteur, Michael Whelan, a été jugé coupable d'avoir enfreint la règle de la CAJO 22.19, pour ne pas avoir maintenu les pieds dans les étriers alors qu'il conduisait le cheval, "Fixed Idea". Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$100, comme il s'agit de sa première infraction. Décision #1997629

Courses :

Course 1 – Des tests d'haleine par bandelette ont été utilisés aujourd'hui (2).

Enquête

Le #3, "Tymal Tarot", (S.Young), arrivé en 3^e position, a fait un bris d'allure avant le départ. Il s'est rendu à l'intérieur du poteau de remboursement sans enfreindre aucune des règles sur les bris d'allure de la CAJO.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/NSe9Qf9tXko>

Le #2, "Heavensdor Hanover", a subi dans le dernier droit un bris d'équipement (entraves trotteuses).

Des obstructions ont été attribuées aux #7, "Victor Invictus", et #8, "Herbs Journey". Aucun placement n'est requis.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Le #10, "Malocious", a fait une sortie au poteau de ¼ de mille et n'a pas terminé la course. Le cheval doit se qualifier pour la performance. Le vétérinaire de la Commission a inscrit le cheval sur la liste des vétérinaires (maladie) à long terme.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Le #1, "Kiss An Angel", a terminé la course distancé et devra se qualifier pour la performance. Le cheval a également été inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (maladie) par le vétérinaire de la Commission.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Le #5, “Look At Dat Kat”, doit se qualifier pour les bris d’allure (deux bris d’allure consécutifs sur une piste rapide).

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

Course 11 – Rien à signaler.

Course 12 – La reprise de départ a été attribuée au #6, “Forefather”, pour le bris d’équipement brisé survenu avant le départ (baguette de tête).

Réclamations :

Course 3

“Mister Godro” (1), pour \$11,000, entraîneur Tom Riley, propriétaires Amanda Riley et Barry McClennan.

“Big Journey” (4), pour \$13,000, entraîneuse Lindsey Kerr, propriétaires Lindsey, Ashley Kerr et Rob Sims Jr.

Course 7

“Unique Beach” (1), pour \$22,000, entraîneur Richard Moreau, propriétaires Écurie Francis Richard inc., Dr John Bradbury et Guillaume Desrochers.

“Speaking Of Art” (1), pour \$23,000, entraîneur Richard Moreau, propriétaires Brenton Harris et James Borke.

“Legal Bettor” (4), pour \$30,000, entraîneur Garry Merner, propriétaire Gino Toscani.

Course 11

“Mach Art In Motion” (1), pour \$16,000, entraîneur Richard Moreau, propriétaires Écurie Francis Richard inc., Dr John Bradbury et Guillaume Desrochers.